



Comment me faire payer

Par **Yel38**, le **17/06/2023** à **12:43**

Bonjour,

J'aimerais savoir comment obliger mon employeur à me payer ce qu'elle me doit par rapport à la décision des prud'hommes.

Elle a fait appel mais elle a une certaine somme à me devoir qu'elle refuse tout comme à une autre employée qui a gagné, elle, en appel.

Soit disant elle est dans une mauvaise passe financière mais vu tout ce que j'ai subi avec cette personne, je ne veut rien lâcher.

Merci de m'aider

Par **Marck.ESP**, le **17/06/2023** à **14:57**

Bonjour et bienvenue

Généralement, l'appel est suspensif, le jugement précise-t-il "exécution provisoire". ?

Par **Yel38**, le **07/07/2023** à **12:32**

Bonjour,

Voici ce que j'ai pour le jugement.

Noté sur la dernière feuille :

Par ces motifs

- Rappelle que l'exécution provisoire est de droit pour toute créance à caractère salarial dans la limite de neuf mois de salaire et pour tout document que l'employeur est légalement tenu de délivrer.

- Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire totale.

Je n'ai toujours pas la date de l'appel.

Merci.

Par **Yel38**, le **26/07/2023** à **14:57**

Bonjour,

Merci pour vos réponses mais je viens d'apprendre qu'elle annulait l'appel donc le jugement devient définitif.

Par contre elle a proposé de me paye'r sur certaine somme sur 12 mois mais cela ne correspond pas du tout à la somme totale du jugement.

En a-t-elle le droit ?

Et comment faire pour récupérer la suite ?

Si toutefois, elle avait du retard dans les règlements, puis-je prendre un huissier pour lui réclamer mon dû ?

Cordialement